

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES FINANCES

**Rapport de Présentation
du Projet
de la Loi de Finances pour 2018
et
Prévisions 2019-2020**

APN
10 Octobre 2017

RESUME

Le cadrage macroéconomique et budgétaire à moyen terme pour la période 2018-2020 est élaboré dans un contexte particulier marqué par une conjoncture difficile, caractérisée :

- ✓ Au plan interne, par des tensions sur nos équilibres financiers, notamment en matière de trésorerie de l'Etat, suite à l'amenuisement de nos ressources financières ; et
- ✓ Au plan externe, par un contexte international qui se caractérise par une conjoncture économique et financière instable, notamment, en matière de volatilité des cours mondiaux des produits d'hydrocarbures.

Au plan interne, les sources de ces tensions sur nos équilibres budgétaires sont liées d'une part, à l'amenuisement de nos ressources financières et d'autre part, à l'épuisement de l'épargne publique qui, il faut le rappeler, a servi dans une première phase au remboursement par anticipation de la dette extérieure et dans une seconde phase à la couverture des déficits du Trésor sous l'effet du financement des importants programmes d'investissement en infrastructures socio-économiques lancés depuis 2001.

Au plan externe, l'installation dans la durée de la conjoncture économique mondiale caractérisée par le repli de l'activité dans les pays de la zone euro ainsi que la décélération de la croissance dans les pays émergents a entraîné la chute des cours mondiaux des produits énergétiques, notamment, le pétrole et le gaz et ce depuis le second semestre 2014.

En effet, l'instabilité des marchés mondiaux des produits d'hydrocarbures est corrélée au déséquilibre entre l'offre et la demande en pétrole brut, malgré les deux (02) accords de limitation de la production pétrolière conclus entre les pays membres de l'OPEP et la Russie, dont le dernier a reconduit la limitation de la production jusqu'au mois de mars 2018.

Pour notre économie, la politique budgétaire qui est poursuivie par les pouvoirs publics préconise une plus grande rigueur en matière d'allocation des ressources financières pour préserver la dynamique du développement socio-économique, lancé depuis la dernière décennie en vue de consolider la base infrastructurelle et parachever, dans les délais fixés et aux coûts prévus, les différents projets déjà lancés et en cours de réalisation.

Dans son volet "ressources budgétaires", l'optimisation, notamment des ressources hors fiscalité pétrolière, se poursuivra sur la période 2018-2020, tout en veillant à l'équité et à la stabilisation de la pression fiscale. Dans ce cadre, les recettes fiscales devront progresser, globalement, de 10% par an, tendance qui devra permettre aux ressources ordinaires de couvrir progressivement les dépenses de fonctionnement et dont le taux se situerait à 86% en 2018 pour atteindre 90% en 2020.

Les mesures législatives proposées dans le projet de la loi de finances pour 2018 s'articulent autour de divers objectifs à caractère financier, économique et social, dont notamment, (i) l'encouragement de l'investissement, (ii) l'encouragement de la mobilisation de l'épargne, de la traçabilité financière et de la transparence commerciale, (iii) l'encadrement du commerce extérieur, (iv) la rationalisation de la consommation énergétique et la protection de l'environnement (v) l'amélioration des ressources budgétaires et (v) la simplification et l'harmonisation des procédures et la préservation des garanties des contribuables.

Il convient d'indiquer que les cours mondiaux du pétrole brut et du gaz devraient, selon les perspectives des institutions spécialisées, pourraient se maintenir, à court et moyen termes, autour de 50 \$US le baril. La persistance d'une telle conjoncture exposerait, à court terme, nos équilibres aussi bien internes qu'externes à de fortes tensions ce qui conforte la démarche poursuivie par le Gouvernement en matière d'élargissement des recouvrements fiscaux et de rationalisation des dépenses publiques.

Compte tenu de la présente conjoncture économique et financière, le rééquilibrage des comptes publics, nécessite des restructuration au niveau de la sphère productive à travers la diversification économique et au plan budgétaire à travers une meilleure rationalisation de la dépense publique, tout en préservant les principes de justice sociale et de solidarité nationale qui constituent les fondements de notre politique sociale.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2018	5
LES RISQUES POTENTIELS POUR NOTRE ECONOMIE	7
LA POLITIQUE BUDGETAIRE	8
LA POLITIQUE FISCALE	9
LE CADRE DE REFERENCE DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2018 ET DES PROJECTIONS POUR LA PERIODE 2019-2020	11
L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 2017-2018	11
L'EVOLUTION RECENTE DE LA SITUATION MACROECONOMIQUE ET FINANCIERE NATIONALE	15
LE COMPORTEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE EN 2016	15
LE COMPORTEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE EN INFRA ANNUEL 2017	19
LE CADRAGE MACROECONOMIQUE ET FINANCIER POUR 2018-2020	21
LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE CADRAGE MACROECONOMIQUE ET FINANCIER DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2018 ET DES PREVISIONS POUR 2019-2020	21
L'EVOLUTION DU BUDGET DE L'ETAT SUR LA PERIODE 2018-2020	23
LE BUDGET DE L'ETAT POUR 2018	24
LES DISPONIBILITES DU FONDS DE REGULATION DES RECETTES	27
TRANSFERTS SOCIAUX ET AUTRES SUBVENTIONS PREVUS DANS LE PLF 2018	28
MESURES LEGISLATIVES DU PLF 2018	28
ANNEXES	35
TABLEAUX	
Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques 2015-2020	6
Tableau 2 : Perspectives de la croissance économique en Algérie 2016-2019	13
Tableau 3 : Perspectives de l'économie mondiale 2015-2018	13
Tableau 4 : Evolution des principaux indicateurs du cadrage macroéconomique 2016-2020	23
Tableau 5 : Evolution des disponibilités du FRR 2016-2020	27
GRAPHES	
Graph 1 : Croissance mondiale- USA-Zone Euro-Pays émergents et en développement-Chine-Inde	11
Graph 2 : Evolution mensuelle des cours mondiaux du pétrole brut Janvier 2014-Juillet 2017	15

A- INTRODUCTION

L'année 2018 s'annonce, sur le plan des grands équilibres de la Nation, un peu moins exposée aux risques qui ont marqué l'année 2016 et la première moitié de 2017 en raison d'un certain nombre de facteurs qui s'inter-réagiraient au cours de la prochaine année, objet de la loi de finances en élaboration.

Premièrement, la croissance mondiale au titre de l'année 2018 a été revue à la hausse et pourrait se situer, selon les institutions et les organisations internationales financières et de développement, entre 3,6% pour le FMI et 2,9% pour la Banque Mondiale.

Ce niveau de croissance mondiale prévu pour 2018 demeure soutenu par les perspectives positives en matière de redémarrage de l'activité économique mondiale, de reprise de l'investissement et de consolidation du niveau de la croissance du commerce international.

Deuxièmement, le marché pétrolier, compte tenu du confortement de la croissance mondiale en 2018 et de la reconduction, jusqu'à mars 2018 de l'accord de limitation de production pour soutenir les prix, sera marqué par des cours qui se situeront, pour le Brent, entre 50 et 55 \$US le baril. Dans ce contexte, les institutions internationales prévoient pour 2017 et 2018 un niveau de prix du baril autour de 55 \$US, tout en soulignant que la production du pétrole de schiste pourrait à nouveau peser sur le marché d'hydrocarbures.

Troisièmement, la Federal Reserve (Fed) a révisé à la hausse son taux directeur pour atteindre, à mi-juin 2017, 1,25%, soit +25 points de base, contre 1,0%, 0,75% et 0,25% auparavant. Il est prévu que la Fed revoie à la hausse son taux directeur en 2018.

Dans cette perspective, les rendements à long terme aux Etats Unis, devraient enregistrer un rebond qui pourrait atténuer l'impact négatif sur nos placements en bons du Trésor américain en relation avec la contraction de nos réserves de change.

En revanche, la Banque d'Angleterre (BoE) et la BCE continuent de maintenir leur taux directeur inchangé, respectivement à 0,25% et à zéro.

Quatrièmement, l'activité économique nationale, mesurée par la croissance du PIB réel, est prévue de revenir à des niveaux légèrement supérieurs à ceux qui ont été enregistrés en 2016 et 2015.

En effet, la croissance économique, en 2018, se situerait à 4,0%, +2,2% en prévision de clôture pour 2017 contre des réalisations de +3,3% en 2016 et de +3,7% en 2015. Ces niveaux de croissance économique démontrent que l'activité économique maintient une progression appréciable et qu'elle n'a pas été altérée fortement par la baisse du niveau de l'investissement public en 2016 (-11%) et 2017 (-7%).

Sur le plan du commerce extérieur, le déficit de la balance commerciale¹ est en baisse passant de -20,4 Mrds \$US en 2016 à -11,9 Mrds \$US en prévision de 2017, sous l'effet d'une relative contraction des importations et d'une reprise des exportations des hydrocarbures.

Concernant le marché de l'emploi, le taux de chômage s'est situé à 10,5% en 2016, enregistrant un repli comparativement à 2015 (11,2%) et 2014 (10,6%). Toutefois, cet indicateur pourrait se situer autour de 12% en 2017.

Dans une telle conjoncture nationale et internationale, le Budget de l'Etat au titre de l'exercice 2018 s'insérera dans la dynamique de la préservation des équilibres budgétaires. Cette démarche qui a été déjà initiée dans le cadre de la mise en place du cadre budgétaire à moyen terme 2017-2019 prévoit une augmentation des recettes fiscales et un encadrement rationnel de la dépense publique en vue d'une meilleure maîtrise des équilibres des comptes de l'Etat.

B- LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2018.

Au plan de l'activité économique, la croissance réelle s'élèvera en 2018 à +4,0% pour le PIB et à +3,4% pour le PIB hors hydrocarbures. Les prévisions pour 2019 et 2020 situent la croissance économique, respectivement, à +4,2% et à +4,6%. Hors hydrocarbures, la croissance devrait se situer à +3,8% en 2019 et 2020.

La restructuration du contenu de la croissance économique devra résulter, notamment, du retour de la croissance dans l'activité du secteur des hydrocarbures et de son poids dans la production nationale plutôt qu'à un repli des activités des autres secteurs.

Au plan des comptes de l'Etat, la consolidation budgétaire se poursuivra à travers la rationalisation de la dépense et l'optimisation des ressources sans impact sur la pression fiscale.

Cette option, déjà mise en œuvre dès 2016, se poursuivra sur la période triennale 2018-2020 impliquant une baisse significative du **déficit budgétaire par rapport au PIB**. En effet, ce ratio qui s'établirait à -9,2% en 2018, baisserait pour atteindre -2,5% en 2019 et à -0,6% en 2020, contre -13,1% en 2016 et une prévision de clôture en 2017 de -5,4% (la prévision initiale a été de -6,4% dans la LF 2017).

Ce recul du ratio du déficit budgétaire par rapport au PIB, découlera, principalement, de la hausse, sur la période 2018-2020, des recettes fiscales autour de 10% et d'un niveau de la dépense publique de 8 600 Mrds DA en 2018 (41,3% du PIB) qui se repliera par la suite à 7 500 Mrds DA en 2019 puis à 7 300 Mrds DA en 2020, soit 33,3% et 30,8% du PIB, respectivement.

¹ Selon l'approche « Balance des paiements ».

Au plan de l'évolution des prix intérieurs, la composante "**Prix**" impacterait, au cours de la période 2018-2020, la production hors hydrocarbures et la consommation des ménages, respectivement, de 3% et de 5% en moyenne sur la période.

Les prix à la consommation enregistreraient, cependant, une décélération qui les situerait, en moyenne annuelle, à 5,5% en 2018, 4,0% en 2019 et 3,5% en 2020.

Le déflateur du PIB, hors hydrocarbures, emprunterait la même tendance de décélération qui l'établirait à + 4,6% en 2018 et à + 2,5% en 2020.

Au plan du commerce extérieur, les exportations et les importations de marchandises emprunteront des tendances opposées induisant une diminution progressive du déficit commercial en 2018 et en 2019, enregistrant même un léger excédent en 2020.

Au plan macroéconomique et financier global, les évolutions prévues pour l'exercice 2018 et les perspectives pour 2019-2020 des principaux indicateurs sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques 2015-2020							
	Unité	2015 Réalizations	2016 Provisoire	2017 Clôture	2018 PLF	2019 Prévision	2020 Prévision
Croissance économique	%	3,7	3,3	2,2	4,0	4,2	4,6
Croissance économique HH	%	5,0	2,3	3,2	3,4	3,8	3,8
Déficit Budgétaire/PIB	%	-18,6	-13,1	-5,4	-9,2	-2,5	-0,6
Déficit du Trésor/PIB	%	-19,0	-13,5	-5,6	-9,4	-2,7	-0,9
Prix du marché du baril de pétrole	\$US	52,8	44,8	50,8	50,0	55,0	55,0
Exportations d'hydrocarbures	Mrds \$US	33,1	27,7	32,3	33,6	39,0	39,6
Importations de marchandises (CAF)	Mrds \$US	51,7	46,7	46,0	43,6	41,4	40,9
Réserves de change	Mrds \$US	144,1	114,1	96,9	84,6	79,6	76,1

C- LES RISQUES POTENTIELS POUR NOTRE ECONOMIE.

Bien que les institutions internationales prévoient une reprise de la croissance mondiale, tirée principalement par les économies américaine, chinoise et indienne, les perspectives d'amélioration des marchés des matières premières, en 2018, restent faibles et influent ainsi sur la reprise des économies en développement, notamment, celles des pays pétroliers. En effet, les perspectives du marché pétrolier sont incertaines malgré la reconduction de l'accord de l'OPEP-Russie en matière de réduction de la production du pétrole qui a été prolongé jusqu'au mois de mars 2018.

Dans un tel contexte, l'économie nationale demeure exposée à un certain nombre de risques, dont notamment :

- Le maintien des cours du marché pétrolier à des niveaux compris entre 40 et 50 \$US le baril, en raison de la demande mondiale et de la remontée de la production du pétrole de schiste dès que les prix couvrent les coûts de revient de ce dernier.
- La poursuite de la réduction des ressources financières internes destinées à l'investissement qui pourrait retarder la mise en œuvre de projets structurants, créateurs de valeur ajoutée et d'emploi.
- Le maintien du niveau actuel des importations de biens et services non facteurs à hauteur de 60 Mrds \$US, ce qui impacterait la balance des biens et services et par voie de conséquence le solde de la balance des paiements, ce qui réduirait, de manière importante, les réserves de change.

Ce sont autant de risques potentiels qui pourraient fragiliser nos équilibres macroéconomiques et financiers et allonger, par conséquent, la période de transition de l'ajustement budgétaire au-delà de la période 2016-2019 (trajectoire budgétaire renouvelée).

Il faut souligner, par ailleurs, que dans la perspective d'un allongement de la durée de la baisse des cours du pétrole brut et du gaz naturel couplé à la période nécessaire pour la restructuration de l'économie nationale, deux (02) risques majeurs pourraient amplifier les tensions économiques et financières :

- i. Le recours au financement extérieur qui fragiliserait la position extérieure de l'Algérie et l'exposerait aux conséquences négatives de l'endettement extérieur.
- ii. Le ralentissement de la mise en œuvre des réformes, notamment, celles à caractère structurel en raison de leurs coûts financiers, économiques et sociaux.

D- LA POLITIQUE BUDGETAIRE

La chute des cours mondiaux des produits énergétiques, notamment, le pétrole et le gaz, a conduit à une contraction importante de nos revenus mettant ainsi nos équilibres internes et externes sous tension dans un contexte de poursuite de la réalisation d'un vaste programme d'investissement public.

Le financement de notre économie, compte tenu de la baisse de nos ressources, se poserait, à court terme, avec acuité et rendrait insoutenable nos équilibres budgétaires à moyen terme.

En effet, la dépendance des équilibres macroéconomiques à des facteurs exogènes fragilise notre capacité à répondre à une demande interne, aussi bien en provenance de l'entreprise que des ménages. Ces deux agents économiques sollicitent de plus en plus l'apport du budget de l'Etat ce qui aggrave, au plan interne, l'écart entre les ressources ordinaires et les dépenses de fonctionnement dont le niveau de couverture a été de 73% en 2016.

Dans ce cadre, des réajustements budgétaires graduels et une meilleure maîtrise des dépenses publiques seront introduits en vue de replacer les dépenses, notamment de fonctionnement, à des niveaux normatifs assurant la soutenabilité budgétaire, tout en préservant l'intervention sociale de l'Etat.

Au plan des **recettes**, la politique adoptée s'inscrit dans la poursuite de l'optimisation des ressources, notamment fiscales, dont la progression se situerait, sur la période 2018-2020, à hauteur de 10% par an permettant aux ressources ordinaires de couvrir progressivement les dépenses de fonctionnement.

Dans son volet **dépenses**, la politique de renforcement des équilibres internes et externes a privilégié une démarche réaliste obéissant à la mise en œuvre de mesures visant la rationalisation budgétaire et l'instauration de critères d'efficience de la dépense publique. Cette démarche préconise une plus grande rigueur en matière d'allocation de la ressource pour préserver la dynamique du développement socio-économique, lancé depuis la dernière décennie en consolidant la base infrastructurelle et en parachevant les différents projets en cours de réalisation.

A cet effet, le **cadre budgétaire à moyen terme** institué par la loi de Finances 2017, constitue un facteur pour une couverture optimale des dépenses par nos ressources disponibles tout en respectant les engagements de l'Etat d'une part et en préservant les équilibres internes d'autre part.

Le cadre budgétaire à moyen terme 2018-2020 élaboré dans cette conjoncture difficile, s'inscrit ainsi dans la poursuite de l'effort de rationalisation des dépenses, à travers une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement et une plus grande efficience des dépenses en investissement public.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, il y a lieu de préserver les dépenses incompressibles, notamment, celles relatives au bon fonctionnement des services publics et à la couverture des besoins sociaux des populations vulnérables.

Concernant le budget d'équipement, les orientations au titre de la période triennale, 2018-2020, préconisent, notamment :

- D'accorder la priorité au parachèvement des projets en cours de réalisation.
- De financer les nouveaux projets d'investissement en veillant à ne retenir que ceux dont l'opportunité est avérée et qui répondent aux exigences d'efficacité et d'efficience.

E- LA POLITIQUE FISCALE

La politique fiscale a visé, principalement au cours des trois (03) premières années du plan quinquennal 2015-2019 (i) l'encouragement et la facilitation de l'investissement, (ii) la promotion de la production nationale et de l'emploi, (iii) la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, (iv) la simplification et l'harmonisation des procédures et (v) l'amélioration du rendement des recettes ordinaires et de la fiscalité affectée aux collectivités locales.

En dépit du ralentissement de l'activité économique durant l'année 2016, le recouvrement des recettes fiscales a enregistré une performance appréciable, dépassant celles prévues dans la loi de finances pour 2016.

En effet, les réalisations de 2016 ont permis d'enregistrer une évolution des indicateurs fiscaux suivants :

- Une stabilisation du taux de pression fiscale à 17,26%, contre 17,35% en 2015 ;
- Une hausse du taux de couverture des dépenses de fonctionnement par les recettes fiscales atteignant 54,1%, contre 51,0% en 2015. La masse salariale a été couverte entièrement par les recettes fiscales en 2015 et 2016.

En revanche, les recettes liées au commerce extérieur ont enregistré une baisse de 5,3% en termes de recouvrement des produits des douanes sous l'effet d'une part de la diminution des importations et d'autre part de l'impact des accords de libre-échange et des autres régimes préférentiels.

En ce qui concerne, le produit de la fiscalité pétrolière recouvrée, il a enregistré un repli de 21,7 % sous l'effet de la chute des revenus d'exportations d'hydrocarbures.

La contraction de la fiscalité applicable aux importations combinée à la volatilité des revenus tirés des exportations des hydrocarbures atténueront la progression de la fiscalité interne.

A cet effet, l'amélioration de la fiscalité ordinaire, hors droits et taxes extérieurs, est incontournable en vue de rehausser le niveau de couverture des dépenses de fonctionnement et consacrer ainsi les ressources de la fiscalité pétrolière au financement de l'investissement public.

Il est indéniable que l'investissement, générateur de valeur ajoutée et créateur d'emploi, est un vecteur fondamental de croissance et bénéficie par conséquent de toutes les facilités permettant son développement dans le cadre de la dynamique de diversification économique.

En effet, le nouveau code de l'investissement a introduit un système d'incitation fiscale modulé en fonction des objectifs socio-économiques à travers trois (03) régimes (i) un régime général octroyé à l'ensemble des activités à l'exclusion de la liste négative, (ii) un régime supplémentaire accordé pour la création d'emplois et en faveur de secteurs stratégiques (industrie, tourisme et agriculture) et (iii) un régime exceptionnel au profit des investissements présentant un intérêt économique particulier.

Il faut souligner que ce dispositif d'incitation à l'investissement n'engendre pas uniquement des coûts budgétaires liés aux avantages fiscaux et de bonification accordés par l'Etat aux plans financier, foncier et douanier, mais génère, par ailleurs, des effets d'entraînement positifs d'ordre socioéconomique (création d'emploi, développement des zones à promouvoir, élargissement de l'assiette fiscale et augmentation des recettes fiscales actuelles).

Dans le cadre des objectifs prévus dans le plan d'action du Gouvernement entérinés par les instances parlementaires et face à l'ampleur du secteur informel et à l'importance du coût budgétaire des régimes dérogatoires, la politique fiscale à moyen terme sera conduite de manière efficiente, équitable et rationnelle. A moyen terme, il est retenu les principaux axes stratégiques et prioritaires suivants :

- Poursuite de la stratégie de stabilisation de la structure du système fiscal et parachèvement des mesures de simplification et d'harmonisation des procédures ;
- Actualisation des anciens taux et tarifs des divers impôts et taxes, sans impacts sur le citoyen ;
- Rehaussement de la taxation des activités et produits engendrant des externalités négatives (produits dits de luxe, activités polluantes, produits énergivores et produits nocifs) ;
- Révision à la hausse de droits et taxes pour la sauvegarde de la production nationale ;
- Institution d'un dispositif d'incitation à la rationalisation énergétique et de développement des énergies renouvelables ;
- Refonte de la fiscalité indirecte applicable à la consommation des produits de base en relation avec la politique de ciblage des subventions.

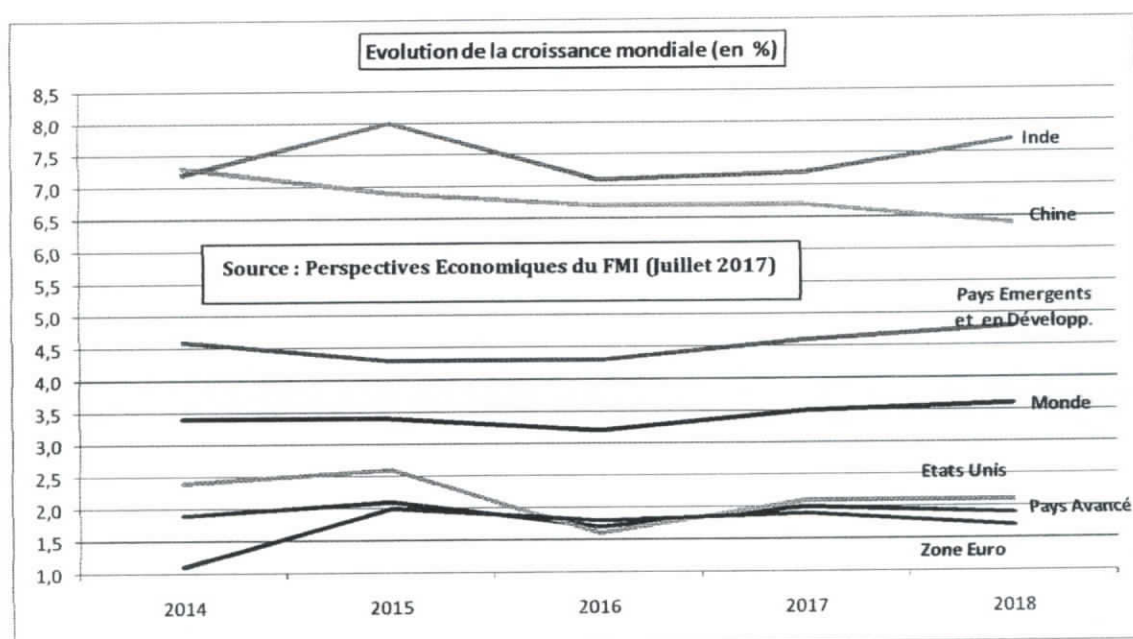
F-CADRE DE REFERENCE DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2018 ET DES PROJECTIONS POUR LA PERIODE 2019-2020.

F.1-ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 2017-2018.

L'activité économique à l'échelle mondiale a poursuivi sa progression en 2016, bien que le niveau de croissance ait été, légèrement, en décélération par rapport au rythme observé en 2015. En effet, bien qu'elle soit au-dessus de 3%, la production mondiale en 2016 a enregistré un léger repli de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2015 (+3,2% en 2016, contre +3,4% en 2015), en réaction, principalement, aux niveaux de croissance économique affichés par les Etats Unis (+1,6% en 2016, contre +2,6% en 2015) et la Zone Euro (+1,8% en 2016, contre +2,0% en 2015).

L'activité dans les pays émergents et en développement s'est stabilisée autour de 4,3% en 2015 et 2016 et continue, malgré la forte décélération de ces économies, de constituer le moteur de croissance mondiale.

GRAPHE 1 : CROISSANCE MONDIALE- USA-ZONE EURO-PAYS EMERGENTS ET EN DEVELOPPEMENT-CHINE-INDE



En ce qui concerne les perspectives économiques pour les années 2017 et 2018, les principales institutions internationales (FMI, Banque Mondiale et OCDE) s'accordent sur une amélioration de l'économie mondiale, en raison notamment, de la progression des économies des pays émergents et en développement et de celles des pays avancés.

Pour ces derniers, les ingrédients de l'amélioration de l'activité mondiale sont constitués, pour les USA, par le plan de relance dans les infrastructures et une baisse de la fiscalité.

Pour l'Europe, les anticipations relatives à un important fléchissement de l'économie britannique, sous l'effet du Brexit, se sont estompées puisque le niveau de son activité se situerait à +1,9% en 2017 et à +1,7% en 2018, contre +1,8% en 2016.

Compte tenu des éléments avancés, le Fonds Monétaire International², prévoit un niveau de croissance mondiale à +3,5% en 2017 et à +3,6% en 2018, contre +3,2% en 2016, sur fond de reprise de l'investissement, de la production et du commerce. La croissance de la production mondiale est projetée, en moyenne sur la période 2018-2021, à +3,7% par an.

Pour les Etats Unis, la croissance économique devrait s'établir à +2,1% en 2017 et en 2018, en relation avec la politique budgétaire annoncée par la nouvelle administration américaine qui préconise la réduction des impôts et le lancement d'un plan de relance massif dans les infrastructures.

En Zone Euro, la croissance devrait se situer à +1,9% en 2017 et à +1,7% en 2018. Ce niveau de croissance est à lier à la faiblesse des échanges, à l'affaiblissement des investissements et à la baisse de la consommation privée, malgré des conditions monétaires favorables et une politique budgétaire moins restrictive.

Les économies des pays émergents et en développement qui semblent être affaiblies par le ralentissement de l'activité mondiale, devraient, toutefois, croître à +4,6% en 2017 et à +4,8% en 2018 et continueraient ainsi de stimuler la croissance mondiale.

Les perspectives économiques dans la région MENAAP³ devraient se caractériser par le ralentissement de leur croissance qui se situerait, globalement, à +2,6% en 2017 et pourrait atteindre +3,3% en 2018, contre une réalisation de +5,0% en 2016.

Pour les pays exportateurs de pétrole de la région MENAAP, la croissance devrait aussi ralentir en 2017 à 1,9% (+4,0% en 2016), malgré l'accord de réduction de la production pétrolière conclu entre les pays membres et non membres de l'OPEP. Cependant, une hausse des cours du pétrole brut et une progression du commerce mondial ainsi que la poursuite de l'assainissement des finances publiques pourraient soutenir l'activité économique des pays exportateurs de pétrole et permettrait ainsi à la croissance d'atteindre +2,9% en 2018.

Concernant les perspectives économiques de l'Algérie, les prévisions du FMI et celles de la Banque Mondiale se rejoignent sur le net ralentissement de la croissance sur la période 2017-2019.

² Perspectives de l'Economie Mondiale, juillet 2017

³ Les pays de la région MENAAP : Pays du Maghreb+Pays du Moyen Orient+Afghanistan+Pakistan.

Tableau 2 : Perspectives de la croissance économique en Algérie

	2016	2017	2018	2019
Fonds Monétaire International	+3,3%	+1,5%	+0,8%	+1,4%
Banque Mondiale	+3,5%	+1,8%	+1,0%	+1,5%

Données FMI : Document mis à jour de la consultation de l'article 4 (28 Août 2017).

Données de la BM : Document intitulé « Global Economic Prospects » Juin 2017.

Ces faibles niveaux de croissance estimés par ces deux institutions internationales pour notre économie sont adossés, selon elles, au repli de la dépense d'investissement public comparativement à 2015⁴. Les dépenses d'équipement retenues au titre de la période 2016-2020, reflètent la capacité réelle d'absorption des consommations de notre économie observée au cours des dernières années et ne pourrait induire, par conséquent, un repli d'une telle ampleur de l'activité nationale.

Tableau 3 : Perspectives de l'économie mondiale (Variation annuelle du PIB réel en %).					
	Réalisation	Estimation	Projections		
	2015	2016	2017	2018	2019-2022 (2)
PIB réel (Variation en %)					
Monde	3,4	3,2	3,5	3,6	
Pays avancés	2,1	1,7	2,0	1,9	
Etats-Unis	2,6	1,6	2,1	2,1	
Zone Euro	2,0	1,8	1,9	1,7	
Allemagne	1,5	1,8	1,8	1,6	
France	1,1	1,2	1,5	1,7	
Italie	0,8	0,9	1,3	1,0	
Espagne	3,2	3,2	3,1	2,4	
Japon	1,1	1,0	1,3	0,6	
Royaume-Uni	2,2	1,8	1,7	1,5	
Pays émergents et en développement	4,3	4,3	4,6	4,8	
Russie	-2,8	-0,2	1,4	1,4	
Chine	6,9	6,7	6,7	6,4	
Inde	8,0	7,1	7,2	7,7	
Brésil	-3,8	-3,6	0,3	1,3	
Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan	2,7	5,0	2,6	3,3	
Pays exportateurs du pétrole MENAAP (1)	2,1	4,0	1,9	2,9	
Algérie (2)	3,7	3,3	1,5	0,8	1,4 - 2,4
Prix à la consommation (Variation en %)					
Pays avancés	0,3	0,8	1,9	1,8	
Pays émergents et en développement	4,7	4,3	4,5	4,6	
Algérie (2)	4,8	6,4	5,5	4,4	4,0
Prix matières premières (\$US/b1aril)					
Moyenne Pétrole Brut (Brent-WTI-Dubaï)	50,8	42,8	55,2	55,1	
Algérie (2)	52,9	45,5	53,1	53,1	53,7-55,2

Source : Perspectives de l'économie mondiale du FMI (Juillet 2017).

(1) Source : Perspectives économiques régionales-MOANAP (FMI - Edition de mai 2017).

(2) Source : Mise à jour de l'Aide-mémoire de l'article 4 du 19 mars 2017 (Projections des services du FMI 2018-2022), révisé le 28/08/2017.

⁴ Les responsables algériens ont attiré l'attention de la mission du FMI que bien que la décélération du PIB réel, hors hydrocarbures, est prévue sur la période 2016-2020 (+2,3% en 2016, +3,2% en 2017, +3,4% en 2018, +3,8% en 2019 et en 2020, contre une croissance comprise entre +5,0% et +7,3% sur la période 2010-2015), son niveau ne pourrait autant fléchir pour se situer entre 1 et 2% au cours de la période 2017-2020 (prévisions de la mission du FMI et de des services de la Banque Mondiale).

Pour ce qui est de la sensibilité de notre économie à toute variation qui affecte le marché pétrolier mondial, les fluctuations de ce dernier impactent, directement et de manière positive ou négative, nos revenus tirés des exportations d'hydrocarbures.

En matière de comportement récent des cours internationaux du pétrole, il convient d'indiquer que l'accord de septembre 2016 entre les pays membres et non membres de l'OPEP sur la réduction de la production pétrolière a permis, jusqu'à avril 2017, de stabiliser les prix du pétrole autour de 50 \$US / baril.

Le deuxième accord du genre conclu au mois de mai 2017 devrait consolider ce niveau de prix et permettre ainsi d'atteindre les objectifs retenus dans la LF 2017 en termes de recettes budgétaires, notamment, celles issues de la fiscalité pétrolière à recouvrer sur la base d'un prix du marché de 50\$US / baril.

Au plan de la demande mondiale en pétrole, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu à la baisse⁵ la croissance pour 2017 (97,9 mbj), en raison du ralentissement de la demande provenant des pays développés de l'OCDE, notamment les Etats-Unis, le Japon et la Corée du Sud.

Du côté de l'offre, celle de l'OPEP dépendra, en 2017 et 2018, de nombreux facteurs, tels que (i) le comportement de l'économie mondiale, (ii) le niveau des dépenses des compagnies pétrolières, particulièrement en Amérique du Nord, (iii) les nouvelles politiques économiques et énergétiques dans les principales économies, notamment, aux États-Unis⁶, (iv) la mise en œuvre rapide des projets pétroliers au Canada et au Brésil, (v) l'évolution des prix du pétrole et dans une certaine mesure (vi) les turbulences géopolitiques.

Le prix du brut algérien a ainsi baissé de près de 65 \$US/bl, en 6 mois, entre juin 2014 (112,7 \$US/bl) et janvier 2015 (47,9 \$US/bl), soit un repli de 57,5%.

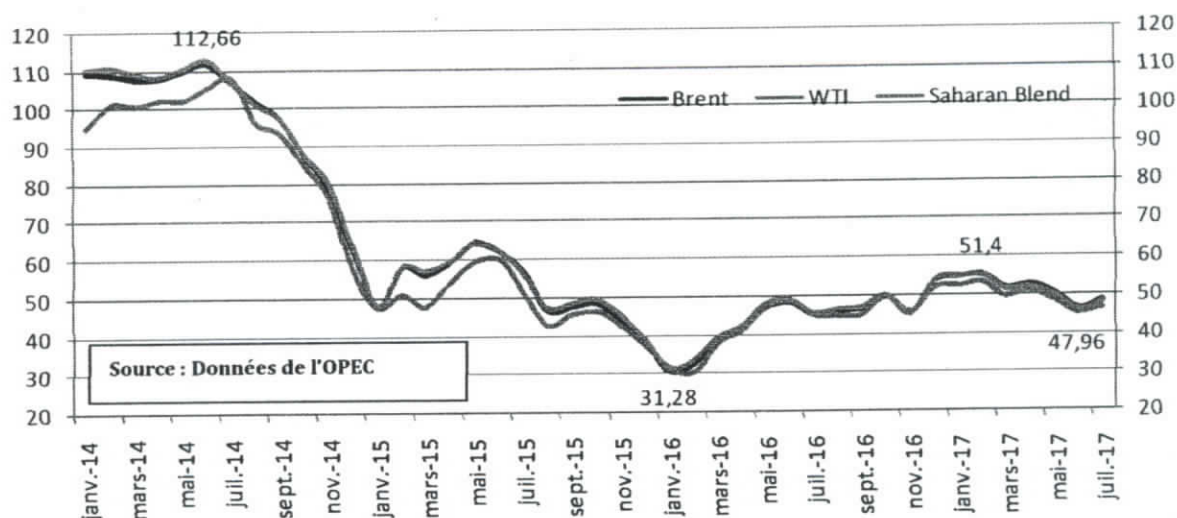
Le prix du saharan blend a, par la suite, chuté pour atteindre 31,3 \$US au mois de janvier 2016. Depuis, il a entamé une remontée tempérée pour se situer entre 45 et 50 \$US entre juin 2016 (49 \$US/bl) et juin 2017 (45,6 \$US/bl).

A partir de juillet 2017, les cours se sont installés dans une perspective haussière. Le pétrole algérien a atteint, en moyenne mensuelle, 48,23 \$/bl en juillet et 50,88 \$/bl en août 2017.

⁵ Dans son rapport publié en avril 2017.

⁶ Après le retrait des USA de l'Accord sur le Climat, la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis pourrait fortement augmenter grâce à une politique favorable. Dès lors, le nouvel afflux de pétrole retardera encore le moment où le marché pétrolier mondial, qui souffre d'un excès d'offre depuis plus de deux ans, retrouvera un équilibre, ce qui risque de déprimer durablement les cours du pétrole.

GRAPHE 2 : EVOLUTION MENSUELLE DES COURS MONDIAUX DU PETROLE BRUT JANVIER 2014-JUILLET 2017.



F.2-EVOLUTION RECENTE DE LA SITUATION MACROECONOMIQUE ET FINANCIERE NATIONALE.

F.2.1-COMPORTEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE EN 2016.

L'année 2016 a été marquée par le lancement d'actions visant la poursuite de la stabilisation, lancée dès 2015, des équilibres macroéconomiques et financiers qui se sont détériorés suite à la contraction de nos ressources financières à partir du second semestre 2014.

Dans un tel contexte, l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques et financiers de l'économie algérienne s'est caractérisée par :

- Le maintien de la croissance économique à un niveau appréciable;
- La poursuite de la consolidation budgétaire, concourant au recul du déficit de l'État;
- La persistance de la soutenabilité des dettes publiques interne et externe, malgré l'augmentation de cette dernière suite au recours à l'endettement extérieur pour l'appui budgétaire (emprunt auprès de la Banque Africaine de Développement);
- La modification de la source d'emballlement de l'inflation qui émanait, habituellement du renchérissement des produits agricoles frais, remplacé par les produits manufacturés et les services;
- Le repli des revenus extérieurs, lequel a impacté les principaux agrégats monétaires;
- La dégradation du déficit de la balance commerciale, sous l'effet de la baisse des exportations d'hydrocarbures;

- *La contraction des réserves brutes internationales tout en demeurant, néanmoins, appréciables en termes de couverture des importations de biens et services non facteurs;*
- *La dépréciation quasi-identique du dinar par rapport aux deux principales devises;*
- *Le recul du taux de chômage.*

L'évolution de l'ensemble de ces indicateurs et agrégats, notamment, économiques a eu un effet direct sur l'épargne externe et interne de l'économie nationale :

- Diminution des réserves de change de près de 30,0 Mrds \$US entre 2015 (144,133 Mrds \$US à fin décembre 2015) et 2016 (114,138 Mrds \$US à fin décembre 2016) ;
- Contraction du solde du FRR à son seuil minimum fixé par la réglementation en vigueur (784,4 Mrds DA).

La croissance du PIB réel s'est établie, en 2016, à 3,3%, contre +3,7% en 2015. Le rythme de croissance du Produit Intérieur Brut, hors hydrocarbures, a décéléré en 2016 pour atteindre +2,3%, contre +5,0% en 2015.

L'évolution du PIB réel a été tirée en 2016 par l'accroissement de l'activité des secteurs des hydrocarbures (+7,7%), du BTP (+5,0%), des services marchands (+2,9%) et de l'industrie (+3,8%).

Au plan des finances publiques, ces dernières se sont caractérisées, à fin décembre 2016, par une consolidation budgétaire qui est exprimée par un repli d'environ 5 points de pourcentage du ratio solde du Trésor rapporté au PIB, passant de -19,0% en 2015 à -13,5% en 2016.

L'atténuation du déficit a résulté de l'évolution opposée des recettes (+10,1%) et des dépenses budgétaires (-4,7%).

Les recettes budgétaires encaissées se sont élevées à 5 011,6 Mrds DA en 2016, contre 4 552,5 Mrds DA à fin décembre 2015, soit +10,1%, évolution due, essentiellement, à la hausse des ressources ordinaires de 17,7%. La fiscalité pétrolière **recouvrée** a, en revanche, baissé de près de 22%, sous l'effet de la forte baisse du prix moyen du pétrole brut (-15,2%) malgré la hausse du volume d'exportation des produits d'hydrocarbures (+10,6%).

Les dépenses budgétaires décaissées se sont établies à 7 297,5 Mds DA, contre 7 656,3 Mrds DA en 2015, soit -4,7%, suite à la baisse des dépenses d'équipement de 10,8% et de la quasi-stabilisation des dépenses de fonctionnement (-0,7%).

Au plan de l'endettement public, l'encours de la dette publique interne, à fin décembre 2016 a augmenté pour s'établir à 3 407,3 Mrds DA, contre 1 380,8 Mrds de DA à fin décembre 2015.

Cet accroissement est lié, principalement, à la mobilisation de fonds, au titre de l’Emprunt National pour la Croissance Economique (ENCE) pour un montant de 569,1 Mrds de DA, de l’opération d’assainissement des EPE pour l’année 2016 pour un total de 605,8 Mrds de DA et pour un montant de 904,2 Mrds de DA au titre des obligations Sonatrach.

C’est ainsi que le ratio de la dette publique interne par rapport au PIB est passé de 8,3% en 2015 à 19,6% en 2016, demeurant, néanmoins, soutenable eu égard à la résilience avérée de l’économie algérienne.

S’agissant de la dette publique externe, elle a enregistré, à fin décembre 2016, une augmentation portant son encours à 1 142,2 Millions \$US, qui demeure, toutefois soutenable (0,72% du PIB en 2016, contre 0,15% en 2015).

En ce qui concerne l’inflation, l’année 2016 a été marquée par une hausse des prix à la consommation comparativement à 2015. La variation moyenne de l’indice des prix à la consommation s’est élevée à 6,4%, contre 4,8% en 2015.

A l’inverse du comportement de l’inflation en 2015 où c’étaient les prix des biens alimentaires qui ont impacté le niveau global des prix à la consommation, la poussée inflationniste constatée durant l’année 2016, a résulté principalement, de la hausse des prix des produits manufacturés et des services, dont les variations ont été comme suit :

- a) Les produits manufacturés : +10,0% contre +5,1% enregistré au cours de la même période de l’année 2015, soit une hausse de 4,9 en point de pourcentage,
- b) Les services : +7,3 % contre +4,4% enregistré au cours de la même période de l’année 2015, soit une augmentation d’environ de 3,0 en point de pourcentage.

Alors que les prix de l’alimentaire n’ont progressé que de 3,4%.

La situation monétaire, à fin décembre 2016, s’est caractérisée par une hausse de la masse monétaire M2 de 1,8% par rapport à 2015, situant ainsi le ratio de liquidité (M2/PIB) à 81,6% contre 82,6% en 2015. Cette croissance est intervenue après une quasi stabilisation (+0,1%) observée en 2015.

En ce qui concerne les contreparties de la masse monétaire, elles se sont caractérisées, à fin décembre 2016, par :

- Une baisse des avoirs extérieurs nets de 18,1%, situant son encours à 12 596,0 Mrds de DA en 2016, contre 15 375,4 Mrds de DA en 2015.
- Une croissance des crédits à l’économie de 9,7% contre 16,6% en 2015 et 26,2% en 2014. Les crédits destinés au secteur privé ont connu une augmentation par rapport à 2015 (+1,5%), situant leur part à 50,2% de l’ensemble des crédits à l’économie octroyés en 2016.

Les échanges commerciaux se sont soldés en 2016 par un déficit de 17,8 Mrds \$US, contre 17,0 Mrds \$US en 2015. Cette situation a résulté de la baisse des exportations d'hydrocarbures de 17,1% malgré la contraction des importations (CAF) de 9,6%.

En effet, le montant des importations de marchandises s'est élevé à 46,7 Mrds \$US en 2016 contre 51,7 Mrds \$US en 2015.

La valeur globale des exportations de marchandises a enregistré, également en 2016, une baisse de 5,8 Mrds \$US la situant à 28,9 Mrds \$US en 2016, contre 34,7 Mrds \$US en 2015.

Cette baisse a résulté, principalement, du repli des prix du baril Saharan Blend de 15,2% (44,76 \$US/bl) par rapport à la moyenne de 2015 (52,81 \$US/bl). Le volume des exportations d'hydrocarbures a, en revanche, affiché une hausse appréciable de 10,6% par rapport à 2015, après avoir enregistré durant 9 ans (2006-2014) des baisses successives évaluées, en cumulé, à - 35% (-4,0% par an). Ce qui démontre que malgré les hausses en volume enregistrées en 2015 et 2016, le niveau des quantités exportées d'hydrocarbures en 2016 (+10,6%) reste, largement, en deçà de celui réalisé en 2005.

Compte tenu du niveau du déficit de la balance commerciale, les principaux soldes extérieurs ont enregistré, à fin décembre 2016, des déficits (*provisoires*) de -26,3 Mrds \$US pour le compte courant et de -26,0 Mrds \$US pour le solde global de la balance des paiements.

Les réserves de change (or non compris) se sont établies à fin 2016 à 114,138 Mrds \$US, contre 144,133 Mrds \$US à fin 2015. Leur niveau couvre, à fin décembre 2016, près de deux (02) années d'importations de biens et services non facteurs.

Le marché des changes s'est caractérisé, en 2016, par une dépréciation du dinar par rapport au dollar et par rapport à l'Euro de l'ordre de 8%. En effet, le dinar s'est échangé, en moyenne annuelle, à 109,5 DA pour un dollar US et à 121,2 DA pour un euro, contre, respectivement, 100,5 DA/\$US et 111,4 DA/euro, en moyenne annuelle 2015.

Le taux de chômage a reculé, passant de 11,2% (septembre 2015) à 10,5% en 2016 (septembre 2016), soit une baisse de 0,7 point de pourcentage.

F.2.2-COMPORTEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE EN INFRA ANNUEL 2017.

Les tendances infra-annuelles des principaux agrégats en 2017, indiquent les principales évolutions suivantes :

- **Le prix du baril de pétrole Saharan Blend** s'est située, en moyenne sur les huit (08) premiers mois de l'année 2017, à 50,56 \$US, contre 41,97 \$US au cours de la même période de 2016, soit une hausse de 20,5%.

- **Les exportations d'hydrocarbures** ont augmenté de 23,0%, passant de 17,3 Mrds \$US, à fin août 2016 à 21,3 Mrds \$US, à fin août 2017. Ce niveau d'exportation a résulté d'une part de l'augmentation des prix des produits d'hydrocarbures (+22,4%) et d'autre part de la stabilisation des volumes d'exportations d'hydrocarbures.

- **Les exportations de marchandises, hors hydrocarbures**, se sont stabilisées à 1,2 Mrd \$US à fin août 2017 par rapport à la même période de 2016.

- **Les importations de marchandises** ont enregistré une baisse au cours des huit (08) premiers mois 2017 par rapport aux huit premiers mois de 2016 (-2,6%). Elles se sont repliées d'environ 809 millions \$US, passant ainsi de 31,7 Mrds \$US à 30,8 Mrds \$US à fin août 2017.

- Ce profil du commerce extérieur a permis de réduire de 37%, **le déficit de la balance commerciale** qui s'est établi à -8,3 Mrds \$US de janvier à août 2017 contre -13,2 Mrds \$US au cours de la même période de 2016.

- Les réserves officielles de change se sont élevées, à fin juillet 2017, à 105,843 Mrds \$US, contre 114,138 Mrds \$US à fin décembre 2016, soit une contraction de 8,295 Mrds \$US sur sept (07) mois (-1,185 Mrds \$US par mois en 2017, contre -2,499 Mrds \$US par mois en 2016)

- **Le budget de l'Etat (optique encaissement-décaissement)**

Les évolutions différenciées des recettes et des dépenses budgétaires, à fin juin 2017, ont induit un déficit global du Trésor (hors FRR) de - 384,1 Mrds DA, en atténuation de près de 1 385 Mrds DA par rapport à la même période de l'année 2016. Ce comportement des finances publiques a résulté des évolutions suivantes :

- **Les recettes budgétaires** se sont élevées à 3 622,1 Mrds DA, en hausse de 1 305,5 Mrds DA par rapport à fin juin 2016 (+56,4%). Cette augmentation est due à l'effet cumulé des hausses de la fiscalité pétrolière de 238,2 Mrds DA (+27,0%) et des recettes non pétrolières de 1 067,3 Mrds DA (+74,5%).

- La forte augmentation des recettes non pétrolières à fin juin 2017, a été le fait du versement au Trésor des dividendes de la Banque d'Algérie (919,0 Mrds DA) au titre de l'exercice 2016.
 - Les recettes fiscales ont enregistré une augmentation de 7,3%, passant de 1 335,8 Mrds DA à fin juin 2016 à 1 433,6 Mrds DA à fin juin 2017, tirées par la hausse de l'ensemble des composantes de cette catégorie de recettes (IRG, TVA, Produits de douanes et produits divers du Budget).
 - La fiscalité pétrolière recouvrée à fin août 2017 s'est élevée à 1 415,1 Mrds DA, représentant 64,3% de la fiscalité pétrolière budgétisée dans la loi de finances pour 2017 (2 200 Mrds DA).
- **Les dépenses budgétaires totales** se sont élevées à 3 876,5 Mrds DA, en baisse de 5,5% sous l'effet des baisses des dépenses de fonctionnement de 2,2% et des dépenses d'équipement de 10,8 %, soit une baisse globale de 223,8 Mrds DA.
- **Les dépenses de fonctionnement**, dont le niveau s'est établi, à fin juin 2017, à 2 473,2 Mrds DA ont baissé de 2,2%, sous l'effet, notamment, de la baisse du poste regroupant l'ensemble des transferts courants (Transferts sociaux et Actions économiques et sociales de l'Etat).
- **Les dépenses d'équipement décaissées**, se sont élevées, à fin juin 2017, à 1 403,3 Mrds DA, en baisse de 169,2 Mrds DA par rapport à fin juin 2016, soit -10,8%, en liaison avec la forte consommation observée au début de l'année 2016.

Au plan du financement, le Trésor a eu recours, notamment pour financer le déficit, aux recettes du fonds de régulation des recettes (FRR) pour un montant de 784,5 Mrds DA et au financement non bancaire de 196,2 Mrds DA. Ces deux modes de financement ont, également, servi pour financer les remboursements bancaires à hauteur de 620,3 Mrds DA.

- L'encours de la dette publique interne à fin juin 2017, s'est établi 3 593,1 Mrds DA contre 2 748,0 Mrds DA sur la même période 2016, soit une augmentation de 30,8% (+845,1 Mrds DA).
- La dette publique externe, a atteint 1 224,6 Millions \$US contre 232,4 Millions \$US à fin juin 2016. Cet accroissement est dû à la mobilisation des fonds externes au titre de l'appui budgétaire 2016 pour un montant de 900 millions €.
- **L'inflation a emprunté**, au cours des huit (08) premiers mois de 2017, **une tendance qui s'est caractérisée par la décélération**, passant ainsi de + 8,07% au

mois de janvier 2017 à + 5,70% en moyenne sur la période Janvier-août 2017, contre + 6,47% à la même période de 2016. L'inflation globale au cours des huit (08) premiers mois de 2017 par rapport à 2016 a été engendrée par le renchérissement des prix des produits alimentaires (+4.52%), des biens manufacturés (+7,99%) et des services (+4,11%).

Les prix des produits agricoles frais sont, également, en phase de décélération, puisqu'ils affichent, en moyenne sur les huit (08) premiers mois de 2017 +5,40% contre +8,53 au mois de janvier, 10,52% au 1^{er} trimestre et +7,46% au 1^{er} semestre.

- **Le dinar s'est légèrement déprécié** par rapport au dollar américain (- 0,3%) et s'est apprécié par rapport à l'euro (+ 0,8%). Le dinar s'est échangé, en moyenne, au cours des huit (08) premiers mois de l'année 2017, à 109,42 DA pour un dollar US, et à 120,77 DA pour un euro.

G-LE CADRAGE MACROECONOMIQUE ET FINANCIER POUR 2018-2020.

G.1-PRINCIPAUX INDICATEURS DE CADRAGE MACROECONOMIQUE ET FINANCIER DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2018 ET DES PREVISIONS POUR 2019-2020.

Le cadrage macroéconomique et financier du projet de la loi de finances pour 2018 ainsi que les prévisions élaborées pour la période 2019-2020 prend en considération les tendances des perspectives d'évolution du contexte national et de la conjoncture économique internationale, notamment, aux plans de l'offre et de la demande en matières premières, particulièrement, celles d'origine d'hydrocarbures (pétrole et gaz).

Compte tenu des tendances exposées ci-dessus en matière de comportement de l'économie nationale et de certains marchés des matières premières, les principaux agrégats macroéconomiques et financiers retenus pour la période 2018-2020 sont prévus comme suit :

- 1- Le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut retenu a été de 50 \$US /bl sur toute la période 2018-2020.
- 2- Le prix de marché du baril de pétrole brut retenu a été de 50 \$US pour le projet de la loi de finances pour 2018 et de 55 \$US/bl pour 2019 et 2020.
- 3- Le taux de change DA/\$US est prévu de se situer, en moyenne annuelle, à 115 DA pour un dollar US sur toute la période 2018-2020.
- 4- Le taux de l'inflation prévu se situerait à 4,3%, en moyenne, sur la période 2018-2020, il devrait s'élever à 5,5% en 2018, à 4,0% en 2019 et à 3,5% en 2020.

- 5- La dépense publique atteindrait, 8 627,8 Mrds DA en 2018 (+21,3% par rapport aux prévisions de clôture 2017), 7 561,8 Mrds DA en 2019 (-12,4% par rapport à 2018) et 7 568,7 Mrds DA en 2020 (-2,6% par rapport à 2019).
- 6- Les recettes fiscales, augmenteraient en moyenne autour de 10% sur la période 2018-2020.
- 7- La croissance économique progresserait de +4% en 2018. Elle devrait évoluer de +4,2% en 2019 pour atteindre 4,6% en 2020. Le PIB, hors valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures évoluerait de + 3,4% en 2018, + 3,8% en 2019 et en 2020, soient des niveaux au-dessous du PIB global en raison de la reprise prévue de la croissance des hydrocarbures.

Les autres agrégats macroéconomiques et financiers évolueront comme suit :

1- Les exportations d'hydrocarbures

Les recettes tirées des exportations d'hydrocarbures sur la période 2018-2020 s'établiraient à hauteur de 33,6 Mrds \$US en 2018, de 39,0 Mrds \$US en 2019 et de 39,6 Mrds \$US en 2020, sur la base d'un prix du marché du baril prévu à 50 \$US/bl en 2018 et à 55 \$US/bl en 2019 et 2020.

2- Les importations de marchandises

Compte tenu de l'option retenue par le Gouvernement en matière de politique d'encadrement des importations de marchandises, le niveau des importations (CAF) se caractériserait par un repli, en dollar courant. Cette trajectoire situerait les importations de marchandises (CAF) à 43,6 Mrds \$US en 2018, à 41,4 Mrds \$US en 2019 et à 40,9 Mrds \$US en 2020.

3- La Balance des paiements

Les soldes de la balance des paiements prévus pour la période 2018-2020 s'établiraient à -12,5 Mrds \$US en 2018, à -5,0 Mrds \$US en 2019 et à -3,4 Mrds \$US en 2020.

Un tel profil de la balance des paiements, induirait un niveau des réserves de change qui se contracterait en 2018 (84,6 Mrds \$US), en 2019 (79,6 Mrds \$US) et en 2020 (76,1 Mrds \$US), couvrant, respectivement, 18,7 mois, 18,3 mois et 17,7 mois d'importations de biens et services non facteurs.

4- La croissance économique

La croissance économique sera marquée par une reprise par rapport à son niveau attendu pour 2017 (2,2%). Elle se positionnerait à 4% en 2018, à 4,2% en 2019 et atteindrait +4,6 % en 2020.

Hors hydrocarbures, la croissance du PIB réel se situerait à 3,4 % en 2018, à 3,8% en 2019 et en 2020.

Le secteur des hydrocarbures croîtrait de 6,5% en 2018. Il enregistrerait, en revanche, une décélération en 2019 (+5,9%), puis une croissance de 6,9% en 2020.

En valeur nominale, le PIB passerait de 19 325 Mrds DA en 2017 à 20 892 Mrds de DA en 2018, à 22 721 Mrds de DA en 2019 et à 23 950 Mrds de DA en 2020.

Tableau 4 : Evolution des principaux indicateurs du cadrage macroéconomique 2018-2020

	Unité	2016 Réalisation	2017 Clôture	2018 PLF	2019 Prévision	2020 Prévision
Prix de référence du pétrole brut	\$US/bbl	37,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Fiscalité pétrolière budgétisée	Mrds DA	1682,6	2200,1	2776,2	2957,1	3013,5
Prix de marché du pétrole brut	\$US/bbl	44,8	50,8	50,0	55,0	55,0
Exportations d'hydrocarbures	Mrds \$US	27,7	32,3	33,6	39,0	39,6
Fiscalité pétrolière recouvrée	Mrds DA	1781,1	2331,1	2776,2	3229,6	3289,9
Taux de change	DA/\$US	109,5	111,0	115,0	115,0	115,0
Importations de marchandises (CAF)	Mrds \$US	46,7	46,0	43,6	41,4	40,9
Taux d'inflation	%	6,4	5,5	5,5	4,0	3,5
PIB	Mrds DA	17406,8	19324,6	20892,3	22720,8	23950,1
Taux de croissance en volume	%	3,3	2,2	4,0	4,2	4,6
PIB hors hydrocarbures	Mrds DA	14381,2	15475,4	16733,5	17928,0	19068,0
Taux de croissance en volume	%	2,3	3,2	3,4	3,8	3,8
VA du secteur des hydrocarbures	Mrds DA	3025,6	3849,2	4158,8	4792,8	4882,2
Taux de croissance en volume	%	7,7	-2,7	6,5	5,9	6,9

G.2-EVOLUTION DU BUDGET DE L'ETAT SUR LA PERIODE 2018-2020.

Les budgets de l'Etat de 2018, 2019 et 2020 s'inscrivent dans la continuité de la démarche inscrite dans la loi de finances précédente (LF 2017), confirmant ainsi la stratégie budgétaire à moyen terme qui repose sur la maîtrise de la dépense publique, couplée à une évolution progressive des recettes fiscales.

Les recettes budgétaires globales, prévues entre 2018 et 2020, progresseraient de 6,6% en moyenne (+10,4% en 2018, +4,3% en 2019 et +5,2% en 2020). La fiscalité pétrolière budgétisée évoluerait entre 2018 et 2020, en moyenne annuelle, de +11,5%, calculée sur la base d'un prix fiscal du baril de pétrole à 50 \$US. La variation moyenne des ressources ordinaires de +3,9% sur la période 2018-2020, tirée principalement par l'augmentation des recettes fiscales (autour de 10% en moyenne entre 2018 et 2020).

Les dépenses budgétaires se situeraient en 2018 à 8 627,8 Mrds DA puis à 7 561,8 Mrds DA en 2019 et 7368,7 Mrds DA en 2020. Par conséquent, la part des dépenses budgétaires dans le PIB baisserait d'environ 10 points de pourcentage entre 2018 et 2020, passant ainsi de 41,9% en 2016, à 41,3 % en 2018, puis à 33,3% en 2019 et à 30,8% en 2020.

Les dépenses de fonctionnement qui se stabiliseraient en 2018 (-0,2%), elles augmenteraient de 4,5% en 2019 et de 0,2% en 2020. Le taux de couverture des dépenses de fonctionnement par les ressources ordinaires passerait de 85,9% en 2018 à 90,7% en 2020, contre 72,6% en 2016.

Les dépenses d'équipement augmenteraient (environ +60%) en 2018 par rapport à 2017 (Clôture). Elles baisseraient en 2019 (-31,4%) et en 2020 (-7,3%). Ce niveau de dépenses maintiendrait leur ratio par rapport au PIBHH, en moyenne sur la période 2018-2020, entre 24,2% et 13,5% (en moyenne 17,7% sur la période 2018-2020).

Compte tenu des niveaux des recettes et des dépenses budgétaires, le financement des déficits du Trésor entre 2018 et 2019 serait sous tension malgré le recours au financement non bancaire (+150 Mrds DA en 2018 et 2019) et des prélèvements du fonds de régulation des recettes en 2019 (272,5 Mrds DA).

H. LE BUDGET DE L'ETAT POUR 2018 (OPTIQUE ENGAGEMENT).

LE BUDGET DE L'ETAT POUR 2018

Le profil des équilibres budgétaires (optique engagement) projeté pour 2018 induirait un déficit budgétaire de -9,2% par rapport au PIB, contre -5,4% en prévision de clôture de l'année 2017. Cette aggravation du déficit est liée à l'accroissement différencié des recettes (+10,4%) et des dépenses (+21,3%), comparativement aux prévisions de clôture de 2017.

Le solde global du Trésor se situerait à - 1 963,5 Mrds DA, représentant - 9,4% du PIB.

H.1 LES RECETTES BUDGETAIRES.

Les recettes budgétaires s'établiraient en 2018 à **6 714,3 Mrds DA**, soit une hausse de 10,4% par rapport aux recettes prévues en clôture de 2017.

Le produit de la fiscalité pétrolière aussi bien budgétisée que recouvrée s'élèverait à **2 776,2 Mrds DA en 2018**.

Les recettes fiscales évolueraient de 9,8%, passant ainsi de **2 761,1 Mrds DA** en prévision de clôture pour 2017 à **3 033,0 Mrds DA** en 2018. Cette catégorie de recettes serait tirée, notamment, de l'évolution des sous composantes suivantes :

- ✓ + 12,2% des contributions directes ;
- ✓ + 9,4% du produit des impôts sur les affaires ;
- ✓ + 18,3% du produit des enregistrements et timbres.

H.2 LES DEPENSES BUDGETAIRES

Les dépenses budgétaires en 2018 s'établiraient à **8 627,8 Mrds DA**, en hausse de 21,3% par rapport aux prévisions de clôture pour 2017 (7 115,6 Mrds DA). Cette augmentation résulterait de la conjugaison de la hausse des dépenses d'équipements (+60%) et de la stabilisation des dépenses de fonctionnement (-0,2%).

Les dépenses de fonctionnement en 2018 s'établiraient à 4 584,5 Mrds DA, en baisse de 8 Mrds DA par rapport à la clôture de l'année 2017 (4 591,8 Mrds DA).

Comparativement aux crédits révisés de 2017, le budget de fonctionnement par nature de dépenses proposé pour 2018, évoluerait comme suit :

- ✓ *Les dépenses de rémunérations du personnel* diminueraient de 38,3 Mrds DA (-1,76%) par rapport aux crédits révisés de 2017, passant de 2 173,5 Mrds DA à 2 135,2 Mrds DA en 2018, suite aux effets conjugués de la prise en charge du seul produit de la formation des secteurs de la santé et de l'éducation nationale, du non remplacement systématique des départs à la retraite totalisant 14 251 postes, de l'étalement de l'avancement normal du personnel et de l'extension en année pleine des recrutements opérés en 2017.

En intégrant les dépenses de rémunération abritées au niveau des autres rubriques du budget de fonctionnement (subventions aux établissements publics administratifs, les établissements hospitaliers...), la masse salariale pour 2018 atteindrait 2 743 Mrds DA.

- ✓ *Les subventions de fonctionnement* (y compris EPST et établissements hospitaliers) afficheraient une légère augmentation de 1 Mrd DA passant de 780,1 Mrds DA en 2017 à 781,2 Mrds DA en 2018.
- ✓ *La dette publique* (intérêts et dépenses en atténuation de recettes) augmenterait de 31,3 Mrds DA (+ 23,1%), passant de 135,3 Mrds DA en 2017 à 166,6 Mrds DA en 2018.
- ✓ *Les dépenses de matériels, fonctionnement des services et entretien* diminueraient de 1,2 Mrds DA (- 0,6%), passant de 195,1 Mrds DA en 2017 à 193,9 Mrds DA en 2018.
- ✓ *L'intervention économique de l'Etat* passerait de 315,0 Mrds DA en 2017 à 335,3 Mrds DA, en hausse de 20,2 Mrds DA (- 6,4%). Cette augmentation est à lier, principalement, à :
 - La rallonge budgétaire accordée au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) : + 17,2 Mrds DA ;
 - La reconduction de la contribution à l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) : 149,8 Mrds DA.

- La révision à la hausse de la contribution à l'Office National Interprofessionnel du Lait (ONIL) : + 590,0 MDA pour atteindre 32,5 Mrds DA.
 - Le réajustement à la hausse de la dotation aux EPIC : +2,3 Mrds DA pour atteindre 84,8 Mrds DA.
- L'intervention sociale de l'Etat, à travers, notamment :
 - La compensation du prix de l'eau dessalée qui passerait de 37,5 Mrds DA en 2017 à 44,0 Mrds DA en 2018 soit + 6,5 Mrds DA.
 - Le différentiel de pensions de retraite pour les moudjahidines, les petites pensions et les pensions d'invalidité : 58,4 Mrds DA, en baisse de 37,8 Mrds DA, soit - 39,3%.
 - La contribution au Fonds de réserves de retraites : 85,0 Mrds DA.
 - La dotation à l'Agence de Développement Social (ADS) : 26,9 Mrds DA.
 - Les crédits destinés à la couverture des emplois d'attente : 6,9 Mrds DA.
 - La dotation de prise en charge des bénéficiaires du DAIP : 46,5 Mrds DA (+71,67%).
 - La dotation pour le Fonds d'indemnisation des victimes de terrorisme : 11,0 Mrds DA.
 - L'allocation spéciale de solidarité pour les élèves démunis : 9,0 Mrds DA.
 - La gratuité du livre scolaire pour les élèves démunis : 6,5 Mrds DA.
 - La dotation budgétaire au fonds de compensation des frais de transport dans le Sud : 5,3 Mrds DA.
 - L'inscription d'une dotation pour la stabilisation des prix du sucre et de l'huile : 1,0 Mrd DA.
 - La provision groupée : 122,0 Mrds DA.

Les dépenses d'équipement en 2018 augmenteraient par rapport à 2017, pour les :

- Autorisations de programme (AP) de + 883,8 Mrds DA.
- Crédits de paiement de + 1 751,9 Mrds DA (soit +76,5%).

Les autorisations de programmes passeraient de 1 386,7 Mrds de DA prévues dans la LF de 2017 à 2 270,5 Mrds DA en 2018.

Le montant prévu pour l'année 2018 se répartirait en 1 854,3 Mrds DA (81,7%) pour le Programme neuf et 416,3 Mrds DA (13,1%) pour les réévaluations.

Les crédits de paiements passeraient de 2 291,4 Mrds DA au titre de la loi de finances pour 2017 à 4 043,3 Mrds DA pour 2018, soit +76,5%. Ils se répartissent en :

- ✓ 2 175,0 Mrds DA pour les dépenses d'investissement (+554,6 Mrds DA) et
- ✓ 1 868,3 Mrds DA pour les dépenses en opérations en capital (+1 197,4 Mrds DA).

Les crédits de paiement destiné à l'investissement, concentrés à plus de 53% au niveau de 5 sous-secteurs se décomposent en :

1. Logement, pour 307,04 Mrds DA (soit 24,0%) ;
2. Infrastructures routières, pour 153,39 Mrds DA (soit 12,0%) ;
3. Hydraulique, pour 124,20 Mrds DA (soit 9,7%) ;
4. Infrastructures ferroviaires, pour 95,5 Mrds DA (soit 7,4%) ;
5. Education, pour 72,91 Mrds DA (soit 5,7%).

En ce qui concerne les crédits de paiement destinés aux opérations en capital, ils se répartissent, notamment en :

1. Bonification des taux d'intérêts, pour 263 Mrds DA (soit 14%) ;
2. Contribution exceptionnelle du budget au profit de la CNAS, pour 500 Mrds DA (soit 26,8%) ;
3. Règlement des créances détenues sur l'Etat, pour 400 Mrds DA (soit 21,4%).

I. DISPONIBILITES DU FONDS DE REGULATION DES RECETTES

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES DISPONIBILITES DU FRR					
En milliards de D.A	2016	2017 Clôture	2018 PLF	2019 Prévision	2020 Prévision
Reliquat à fin n-1	2 073,8	784,5	0,0	0,0	0,0
Fiscalité pétrolière budgétisée	1 682,6	2 200,1	2 776,2	2 957,1	3 013,5
Fiscalité pétrolière recouvrée	1 781,1	2 331,1	2 776,2	3 229,6	3 289,9
Plus-value sur fiscalité pétrolière	98,6	131,0	0,0	272,5	276,4
Disponibilités avant prélèvements	2 172,4	915,4	0,0	272,5	276,4
Financement du déficit du Trésor par prélèvement du FRR	1 387,9	915,4	0,0	272,5	0,0
Solde FRR après prélèvements	784,5	0,0	0,0	0,0	276,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	0,0	-570,1	- 1 815,5	-578,9	0,0

Le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) devrait afficher un solde nul à fin 2017, 2018 (plus-value nulle) et 2019 (la totalité de la plus-value sera prélevée pour financer le déficit du Trésor). A fin 2020, le FRR pourrait enregistrer un solde positif de près de 276,4 Mrds DA, représentant la plus-value générée par l'écart entre la fiscalité pétrolière budgétisée et celle recouvrée. A ce titre, il faut noter que le déficit du Trésor évalué à -55,0 Mrds DA en 2020 sera couvert, en totalité par le financement non bancaire.

J. TRANSFERTS SOCIAUX ET AUTRES SUBVENTIONS PREVUS DANS DU PLF 2018

Les **transferts sociaux budgétisés** s'élèveraient à **1 760,0 Mrds DA** en 2018, représentant 8,4% du PIB et enregistrant un accroissement de 7,9% (+ 129,3 Mrds DA) par rapport aux prévisions de la Loi de Finances pour 2017.

En ce qui concerne la structure des transferts sociaux de 2018, il est relevé l'importance du soutien consenti à l'habitat, aux familles et à la santé qui représenterait 64,9% de l'ensemble des transferts.

Ainsi, le **soutien en direction de l'habitat** s'élèverait à **396,1 milliards DA**, en augmentation de 29,9%, représentant 22,51% de l'ensemble des transferts.

Le **soutien aux familles** s'élèverait à **414,4 milliards DA**, en augmentation de 2,1% par rapport aux crédits révisés pour 2017, représentant 23,5% du total des transferts. Ce **soutien** est essentiellement **destiné** à la **subvention des prix des produits de base** (céréales, lait, sucre et huile alimentaire) avec un montant de 183,2 milliards DA, représentant 44,2% du soutien destiné aux familles et 10,4% de l'ensemble des transferts sociaux.

Le **soutien en direction de la santé** en 2018 s'élèverait à 331,7 milliards DA, en stabilisation (+0,5%) par rapport aux crédits révisés de 2017, représentant 18,8% du total des transferts.

K. MESURES LEGISLATIVES DU PLF 2018

Face aux défis en matière de financement des dépenses budgétaires, de tendance baissière de la fiscalité douanière et de la volatilité de la fiscalité pétrolière, la conduite de la politique fiscale en 2018 doit concilier entre amélioration du rendement et équité.

L'objectif principal de la fiscalité ordinaire consiste à privilégier au préalable l'approche horizontale (élargissement de l'assiette, rationalisation des exonérations fiscales, amélioration du recouvrement, lutte contre la fraude fiscale et poursuite de la lutte contre l'informel.....), qu'il convient de combiner avec l'approche verticale (actualisation des anciens taux, augmentation et majorations des amendes, sur-taxation de certains biens et activités).

En plus de l'objectif principal **d'amélioration des ressources ordinaires de l'Etat et de la fiscalité locale**, les mesures proposées dans le Projet de la Loi de Finances pour 2018 visent les principaux objectifs socio-économiques suivants:

- **Rationalisation de la consommation énergétique et protection de l'environnement ;**
- **Solidarité et équité ;**
- **Encadrement du commerce extérieur et encouragement de l'investissement;**
- **Encouragement de la mobilisation de l'épargne, de la traçabilité des opérations financières et de la transparence commerciale ;**
- **Préservation de la santé publique ;**
- **Harmonisation, simplification des procédures et préservation des garanties des contribuables ;**
- **Lutte contre la fraude fiscale et l'intégration progressive du secteur informel**
- **Poursuite de l'opération d'assainissement des CAS.**

a) Mesures visant l'amélioration des ressources

1- Institution d'une taxe additionnelle sur les produits tabagiques mis à la consommation en Algérie, dont le tarif est fixé à 11DA par paquet, bourse ou boîte.

2- Non admission à déduction des loyers et des dépenses d'entretien et de réparation des véhicules de tourisme ne constituant pas l'outil principal de l'activité pour l'établissement du bénéfice net soumis à l'IBS.

3-Exclusion de l'exonération de la TVA des prestations de services effectuées pour les besoins directs des navires et aéronefs et de leur cargaison.

4-Renforcement du dispositif légal visant la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, à travers les mesures :

- Mettre en place un dispositif de lutte contre le phénomène d'abus de droit ;
- Renforcer le dispositif des prix de transfert ;
- Actualiser le barème de l'évaluation forfaitaire en matière de l'IRG d'après les signes extérieurs de richesse.

5-Le relèvement du montant de certaines amendes et institution d'une nouvelle amende, relatives aux droits d'enregistrement.

6-Abrogation du délai supplémentaire de 15 jours pour l'application des pénalités de retard dans le recouvrement.

7-Réaménagement de la taxe de publicité foncière, par :

- la révision à la hausse de ses tarifs ;
- la révision du montant à percevoir en sus de la taxe exigible en cas de publication dans plusieurs conservations foncières d'un même acte relatif à deux ou *plusieurs* biens ;
- la révision du montant à percevoir également en cas d'insuffisance des sommes ou valeurs ayant servi de base à la perception de la taxe de publicité foncière ;
- l'abrogation de certains alinéas d'articles traitant en particuliers des exonérations.

8-La révision et l'actualisation des tarifs de la liste des actes consulaires soumis au droit de timbre

9-Le relèvement du montant de l'élément variable de la redevance due au titre de la pêche du thon rouge, de 24.000 DA la tonne autorisée pour le thon vivant, à 50.000DA.

10-L'institution d'une taxe spécifique de 50.000 DA, sur l'octroi et le renouvellement du sceau de l'Etat, au profit des officiers publics (Le nombre de ces officiers publics, toutes catégories confondues, est estimé à 10.000).

11-La révision à la hausse des montants de l'amende prévue par l'article 77 de la loi relative à l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

12-Proposition d'émissions souveraines dans le cadre du financement participatif dits islamiques visant à faire participer les détenteurs des titres acquis dans le cadre du financement des projets d'infrastructures et/ou d'équipements marchands de l'Etat.

13-Relèvement du taux de la retenue à la source de 10% à 15% en matière d'IRG, applicable aux bénéfices distribués.

14- Revalorisation des tarifs de la taxe sur les véhicules des sociétés et la simplification des règles de calcul de la taxe ;

1-Relèvement des tarifs de la taxe sur les produits pétroliers de l'ordre de 5 DA/litre pour les essences et de 2 DA/litre pour le gasoil.

U: DA	2017 Prix à la pompe	2018		
		TPP : +05DA/L pour les Essences et +02 DA/L pour le gasoil		
		Prix à la pompe	Evolution en valeur	Evolution en %
Essence N	32,69	38,64	5,95	18,20 %
Essence S	35,72	41,67	5,95	16,66 %
Essence SP	35,33	41,28	5,95	16,84 %
Gasoil	20,42	22,80	2,38	11,65 %

NB : Ces prix sont calculés sans tenir compte des révisions éventuelles des marges par décision de l'ARH.

Ainsi, les nouveaux tarifs de la TPP en 2018 seront de 14 DA/L pour l'essence super et sans plomb, de 13 DA/L pour l'essence normale et de 04 DA/L pour le gasoil. Compte tenu de l'augmentation prévue, les nouveaux prix à la pompe seront comme suit :

Cette mesure d'augmentation de la TPP générerait des recettes supplémentaires estimées à 61 Mrds DA en matière de TPP dont 21 Mds DA de TPP/import et à 15,6 Mrds DA en matière de TVA dont 04 Mrds DA de TVA /import. Le recouvrement du produit de la TVA/intérieur estimé à 11,6 Mrds DA est conditionné à l'apurement de la situation des précomptes détenus par les opérateurs du secteur énergétique (divisions commercialisation et raffinage de SH ainsi que distribution en gros).

2-La réévaluation de 50% de la taxe sur l'autoconsommation de l'énergie.

3-Réajustements des tarifs de l'ensemble des taxes écologiques. Le produit de ces augmentations sera affecté au Budget de l'Etat.

c) Mesures visant la solidarité et l'équité

1-Institution d'un impôt sur la fortune à travers le réaménagement de l'actuel impôt sur le patrimoine en lui consacrant l'appellation d' « impôt sur la fortune », en élargissant son champ d'application par la définition du barème des tranches d'imposition entre 50 et 100 millions de dinars.

2-institution d'une contribution de solidarité au taux de 1% au titre des opérations d'importation, prélevée par l'administration des douanes au profit de la caisse nationale des retraites (CNR).

3-octroi d'une contribution exceptionnelle d'un montant de cinq cent milliards dinars (500.000.000.000 DA) sur le budget de l'Etat pour 2018 au profit de la caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

4-autorisation pour la CNR de créer la branche de retraite complémentaire.

5-Elargissement du champ d'application de la taxation des plus-values réalisées au titre de la cession des habitations principales (*même si la cession intervient au-delà de la période des*

dix années de détention du bien immobilier) et ce, à l'exclusion des logements collectifs constituant l'unique propriété et l'habitation principale.

d) Mesures visant l'encadrement du commerce extérieur et l'encouragement de l'investissement

1-l'exclusion des activités minières et celles de téléphonie mobile du bénéfice de l'exonération des bénéfices réalisés à l'exportation et ce, à l'instar des activités de transports aérien et maritime.

2-La modification de l'article 15 du décret présidentiel n° 04-134 du 19 avril 2004, portant statuts de la caisse de garantie des crédits d'investissement des PME, en vue de prévoir la prise en charge par la banque, de la prime de garantie due au titre de la couverture de risque de crédits d'investissements.

3-Rehaussement du montant de la taxe applicable à l'encontre des propriétaires de terrains non exploités, à usage industriel de 3% à 5%.

4-Institution d'une amende applicable aux entreprises de production et de montage de véhicules lourds et légers accusant un retard dans le respect des engagements qualitatifs et quantitatifs dans le rythme d'intégration.

5-L'encadrement des licences d'importation.

6-La possibilité laissée aux investisseurs dans le secteur du tourisme de participer ou prendre en charge le financement de l'aménagement des zones d'expansion et sites touristiques.

7-L'exonération de la TVA des ventes portant sur l'orge, le maïs, ainsi que les matières et produits destinés à l'alimentation du bétail.

8-Augmentation des droits de douane sur les lampes à diode électroluminescente (LED) importées.

e) Mesures visant l'encouragement de la mobilisation de l'épargne, de la traçabilité financière et de la transparence commerciale

1-Réintégration dans les résultats imposables des charges, remplissant les conditions de déductibilité, dont le paiement est effectué en espèce lorsque leur montant dépasse 100.000 DA/TTC.

2-Instauration du principe d'assujettissement à la TVA des livraisons de biens dématérialisés.

3-Obligation aux fournisseurs de présenter à toute réquisition de l'administration fiscale, l'ensemble des justifications nécessaires à l'identification et à la localisation de leurs clients.

4-Encourager l'installation dans le circuit formel des activités de fabrication de produits tabagiques à priser ou à mâcher, en les dispensant de la condition relative au partenariat avec les étrangers.

5-Relèvement, de la quote-part de 1/5, des sommes objet de l'obligation de dépôt entre les mains du notaire en cas de transaction, à la totalité du prix.

6-Obligation de mettre à la disposition du consommateur des terminaux de paiement électronique (TPE).

f) Mesures visant la préservation de la santé publique

1-Augmentation de 10%, les tarifs de la taxe intérieure de consommation sur les tabacs. (Plus-value escomptée d'environ 14 Milliards).

2-Elargissement aux vins du champ d'application de la taxe additionnelle de 5% sur les boissons alcoolisées perçue au profit du fonds de lutte contre le cancer.

g) Mesures visant l'harmonisation, la simplification des procédures et la préservation des garanties des contribuables :

1-Rappel de l'exclusion des véhicules excédant 2500 cm³, acquis par les moudjahidines et les invalides de la guerre de libération nationale, du bénéfice de l'exonération de la TVA pour éviter les problèmes d'interprétation de la loi.

2-L'amendement des articles 41 et 43 de la loi n° 04-02 du 23 juin 2004, fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, pour permettre au directeur des domaines de procéder à la mise en vente des saisies sans pour autant attendre l'aboutissement des procédures judiciaires qui nécessitent parfois des délais incompressibles.

3-La prorogation du délai prévu à l'article 137 du code des douanes, de six (06) mois à deux (02) ans, afin de respecter la période spécifiée pour l'élaboration du texte d'application visé à l'article 136 de la même code et de permettre à l'administration des douanes de fonctionner avec le dispositif réglementaire actuel dans les domaines des recours et du régime du réapprovisionnement en franchise.

4-La limitation de la fixation de la liste des pays dont le visa est délivré gratuitement à la seule compétence du Ministre chargé des affaires étrangères.

5-La mise en place d'un système d'affiliation systématique après création d'un registre de commerce des personnes exerçant une activité commerciale pour leur propre compte au régime de sécurité sociale des non-salariés.

6-La consécration de l'obligation faite aux entreprises relevant de la DGE à souscrire leurs obligations déclaratives et de paiement par la seule voie électronique.

7-Le réaménagement des dispositions relatives à la dématérialisation des attestations de franchise de la TVA à l'effet de supprimer la formalité du visa exigé sur les attestations de franchise téléchargeables par voie électronique.

8-Autorisation des receveurs des domaines d'accorder un échéancier de paiement au profit de débiteurs qui en font la demande pour le recouvrement de créances domaniales.

h) Autres mesures et comptes spéciaux du Trésor

1-Affectation de 20% du produit des amendes forfaitaires de la circulation routière à la délégation nationale de sécurité routière.

2-La bonification par le Trésor du taux d'intérêt pendant la période de différé, des prêts accordés par les banques, dans le cadre de la réalisation du programme de 120.000 logements en location-vente à hauteur de 100 %.

3-Suppression de la gestion FNI pour les dépenses à caractère définitif aux programmes d'investissements publics.

4-Réaménagement de la nomenclature des recettes et des dépenses du CAS n° 302-065, intitulé « Fonds national de l'environnement et du littoral », en vue d'élargir le champ d'application de ce compte.

5-Reformulation de l'article 136 de la loi de finances pour 1993, relatif au CAS n° 302-069, intitulé « Fonds spécial de solidarité nationale ».

6-Modification de la nomenclature du compte d'affectation spéciale n° 302-020 intitulé « Fonds de Solidarité des Collectivités Locales ».

7-Rectification des dispositions de l'article 90 de la loi de finances pour 2016, relatives au CAS n° 302-091, intitulé « Fonds de promotion de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue », à l'effet de compléter les dispositions du dit article et ce, au niveau « dépenses » par les rubriques, omises par inadvertance lors de la rédaction de cet article dans la loi de finances pour 2016.

8-Réaménagement du CAS « FAUDTIC » avec une nouvelle dénomination, pour la prise en charge de l'aspect lié à la gestion du spectre.

9-Institution au profit du FAUDTIC d'une taxe de 0,5% sur l'activité de distribution en gros des recharges électroniques de crédits téléphoniques (taxe prélevée sur le chiffre d'affaires des opérateurs de téléphonie) et d'une taxe de 0,5 % sur le chiffre d'affaire annuel de l'Autorité de Régulation de la Poste et de Télécommunications.

10-Mesure visant le regroupement des opérations du CAS n° 302-080, intitulé « fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture » au sein du CAS n° 302-139, intitulé « Fonds national de développement agricole, de la pêche et de l'aquaculture ».

11-Prorogation de la date de clôture du Fonds des urgences au 31 décembre 2019.

Tels sont les principales mesures du projet de la Loi de Finances pour 2018.

ANNEXES

RECETTES DEFINITIVES APPLIQUEES AU BUDGET DE L'ETAT

(En millions DA)	2018 (PLF)	2019	2020
1. RESSOURCES ORDINAIRES			
1.1. Recettes fiscales			
201.001 – Produits des contributions directes	1 391 701,49	1 577 159,98	1 809 230,60
201.002 – Produits de l'enregistrement et du timbre	136 804,94	169 638,13	208 654,89
201.003 – Produits des impôts divers sur les affaires	1 097 115,64	1 180 132,23	1 265 668,53
(dont TVA sur produits importés)	500 219,66	495 669,16	494 763,99
201.004 – Produits des contributions indirectes	10 000,00	15 000,00	14 000,00
201.005 – Produits des douanes	397 404,74	393 309,82	392 697,98
Sous-Total (1)	3 033 026,81	3 335 240,15	3 690 252,00
1.2. Recettes ordinaires			
201.006 – Produits et revenus des domaines	27 000,00	29 000,00	31 000,00
201.007 – Produits divers du budget	78 000,00	81 000,00	79 000,00
201.008 – Recettes d'ordre	20,00	20,00	20,00
Sous-Total (2)	105 020,00	110 020,00	110 020,00
1.3. Autres recettes			
– Autres recettes	800 000,00	600 000,00	550 000,00
Sous-Total (3)	800,00	600,00	550,00
Total des ressources ordinaires	3 138 846,81	3 445 860,15	3 800 822,00
2. FISCALITE PETROLIERE			
201.011 – Fiscalité pétrolière	2 776 218,14	2 957 118,44	3 013 466,13
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 915 064,95	6 402 978,59	6 814 288,13

ETAT "B"

OUVERTS AU TITRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR 2018

DEPARTEMENTS MINISTERIELS	MONTANT EN DA
Présidence de la République	7 859 006 000
Services du Premier Ministre	4 458 622 000
Défense nationale	1 118 297 000 000
Intérieur, collectivités locales et aménagement du territoire	425 576 433 000
Affaires Etrangères	35 216 850 000
Justice	74 543 069 000
Finances	86 823 922 000
Energie	50 806 569 000
Industrie et Mines	4 612 355 000
Agriculture , Développement Rural et Pêche	211 814 118 000
Moudjahidine	225 169 592 000
Affaire religieuses et wakfs	25 244 314 000
Commerce	19 979 062 000
Ressources en Eau	14 099 310 000
Environnement et Energies Renouvelables	2 136 204 000
Travaux publics et transports	25 984 720 000
Habitat, urbanisme et ville	16 624 426 000
Education nationale	709 558 540 000
Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique	313 336 878 000
Formation et Enseignement Professionnels	46 840 000 000
Travail, Emploi et Sécurité Sociale	154 011 680 000
Tourisme et Artisanat	3 157 141 000
Culture	15 272 000 000
Solidarité Nationale, Famille et Condition de la Femme	67 379 794 000
Relations avec le Parlement	229 880 000
Santé, Population et Réforme Hospitalière	392 163 373 000
Jeunesse et Sports	35 237 000 000
Communication	20 702 804 000
Poste, Télécommunications, Technologies et Numérique	2 344 644 000
Sous-total	4 109 479 306 000
Charges communes	474 982 927 000
TOTAL GENERAL	4 584 462 233 000

**REPARTITION PAR SECTEUR DES DEPENSES A CARACTERE DEFINITIF
POUR L'ANNEE 2018**

(En Milliers de DA)

Secteurs	Montant AP	Montant CP
Industrie	5 315 893	7 399 089
Agriculture et Hydraulique	116 522 398	157 775 000
Soutien aux services productifs	73 355 857	80 309 269
Infrastructures économiques et administratives	596 587 648	636 529 424
Education - Formation	101 779 882	118 725 739
Infrastructures Socio-Culturelles	77 101 918	89 381 082
Soutien à l'accès à l'habitat	69 843 340	384 892 820
Divers	800 000 000	600 000 000
PCD	100 000 000	100 000 000
Sous total investissements	1 940 506 936	2 175 012 423
Soutien à l'activité économique (Dotations aux CAS et bonification du taux d'intérêt)	-	638 303 602
Provision pour dépenses imprévues	330 000 000	330 000 000
Reglement des créances détenues sur l'Etat	-	400 000 000
Contribution exceptionnelle du budget au profit de la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS)	-	500 000 000
Sous total opérations en capital	330 000 000	1 868 303 602
TOTAL BUDGET D'EQUIPEMENT	2 270 506 936	4 043 316 025

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE CADRAGE DU PLF 2018

	UNITÉS	2015 Réalizations	2016 provisoire	2017 LF	2017 Révisée	2018 PLF	2019 Pétition	2020 Pétition
EXPORTATIONS D'HYDROCARBURES	10 ⁶ \$US	33 081	27 661	35 005	32 317	33 633	39 028	39 603
PRIX DU BARIL DE PÉTROLE BRUT	\$ US	52,81	44,76	50,00	50,83	50,00	55,00	55,00
TAUX DE CHANGE	DA/\$US	100,5	109,5	108,0	111,0	115,0	115,0	115,0
IMPORTATIONS DE MARCHANDISES (CAF)	10 ⁶ \$US	51 702	46 727	45 590	46 005	43 562	41 364	40 936
PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)	10 ⁹ DA	16 702	17 407	19 398	19 325	20 892	22 721	23 950
PRODUIT INTERIEUR BRUT HORS HYDROC.	10 ⁹ DA	13 568	14 381	15 327	15 475	16 733	17 928	19 068
CROISSANCE DU PIB	%	3,7	3,3	3,9	2,2	4,0	4,2	4,6
CROISSANCE DU PIB HORS HYDROC.	%	5,0	2,3	3,7	3,2	3,4	3,8	3,8
FISCALITÉ PÉTROLIÈRE BUDGETISÉE	10 ⁹ DA	1 723	1 683	2 200	2 200	2 776	2 967	3 013
INFLATION	%	4,8	6,4	4,0	5,5	5,5	4,0	3,5

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

En Milliards de DA	2015 Réalizations	2016 LF	2016 Réalizations	2017 LF	2017 Révisée	2018 PLF	2019 Prévisions	2020 Prévisions
RECETTES BUDGÉTAIRES	4552,5	4747,4	5011,6	5635,5	6080,2	6714,3	7002,4	7363,7
FISCALITÉ PÉTROLIÈRE	1722,9	1682,6	1682,6	2200,1	2200,1	2776,2	2957,1	3013,5
RECETTES FISCALES	2354,6	2722,7	2482,2	2845,4	2761,1	3033,0	3335,2	3690,3
RECETTES NON FISCALES	247,5	95,0	177,2	100,0	100,0	105,0	110,0	110,0
CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'ETAT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
REVENUS DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
RECETTES EXCEPTIONNELLES	227,4	247,2	669,6	490,0	1019,0	800,0	600,0	550,0
RECETTES D'ORDRE , DONLS ET LEGS	0,1	0,00	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	7656,3	7984,2	7297,5	6883,2	7115,6	8627,8	7561,8	7368,7
FONCTIONNEMENT	4617,0	4807,3	4585,6	4591,8	4591,8	4584,5	4789,0	4798,6
ÉQUIPEMENT	3039,3	3176,8	2711,9	2291,4	2523,8	4043,3	2772,8	2570,1
SOLDE BUDGÉTAIRE	-3103,8	-3236,8	-2285,9	-1247,7	-1035,4	-1913,5	-559,4	-5,0
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR	-3172,3	-3286,8	-2343,7	-1297,7	-1083,4	-1963,5	-609,4	-55,0
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR / PIB (%)	-19,0	-17,5	-13,5	-6,7	-5,6	-9,4	-2,7	-0,2

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (variations en %)

En %	Réalisations 2016 / Réalisations 2015	LF 2017 / Réalisations 2016	2017 Révisée / Réalisations 2016	PLF 2018 / 2017 LF	PLF 2018 / 2017 Révisée	Prévision 2019 / PLF 2018	Prévision 2020 / Prévision 2019
RECETTES BUDGÉTAIRES	10,08	12,45	21,32	19,14	10,43	4,29	5,16
FISCALITÉ PÉTROLIÈRE	-2,34	30,76	30,76	26,18	26,18	6,52	1,91
RECETTES FISCALES	5,42	14,63	11,23	6,60	9,85	9,96	10,64
RECETTES NON FISCALES	-28,39	-43,57	-43,57	5,00	5,00	4,76	0,00
CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'ETAT	-	-	-	-	-	-	-
REVENUS DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	-	-	-	-	-	-	-
RECETTES EXCEPTIONNELLES	194,43	-26,82	52,19	63,27	-21,49	-25,00	-8,33
FONDS DE CONCOURS, DONLS ET LEGS	-45,90	-39,39	-39,39	0,00	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	-4,69	-5,68	-2,49	25,35	21,25	-12,36	-2,55
FONCTIONNEMENT	-0,68	0,14	0,14	-0,16	-0,16	4,46	0,20
ÉQUIPEMENT	-10,77	-15,51	-6,94	76,46	60,21	-31,42	-7,31

PRINCIPAUX RATIOS BUDGETAIRES RAPPORTES AU PIB

En %	2015 Réalizations	LF 2016	2016 Réalizations	LF 2017	2017 Révisée	PLF 2018	2019 Prévisions	2020 Prévisions
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT / PIB	18,20	16,96	15,58	11,81	13,06	19,35	12,20	10,73
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT / PIB	27,64	25,66	26,34	23,67	23,76	21,94	21,08	20,04
SOLDE BUDGÉTAIRE / PIB	-18,58	-17,28	-13,13	-6,43	-5,36	-9,16	-2,46	-0,02
SOLDE BUDGÉTAIRE / PIB HH	-22,88	-20,35	-15,90	-8,14	-6,69	-11,44	-3,12	-0,03
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR / PIB	-18,99	-17,54	-13,46	-6,69	-5,61	-9,40	-2,68	-0,23
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR/ PIB HH	-23,38	-20,67	-16,30	-8,47	-7,00	-11,73	-3,40	-0,29

AGREGATS RESUMES DE LA SPHERE REELLE

En Milliards de DA	2016 Réalisations		LF 2017		2017 Révisée		PLF 2018		2019 Pévisions		2020 Pévisions	
	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %
VALEURS AJOUTÉES												
AGRICULTURE	2 140,3	1,8	2 260,8	4,8	2 302,5	4,1	2 488,1	4,0	2 670,2	4,2	2 844,5	4,5
HYDROCARBURES	3 025,6	7,7	4 070,6	4,9	3 849,2	-2,7	4 158,8	6,5	4 792,8	5,9	4 882,2	6,9
INDUSTRIES	975,7	3,8	1 067,1	5,0	1 106,7	5,0	1 227,5	5,5	1 370,2	6,4	1 506,7	6,5
BTP	2 069,3	5,0	2 153,0	4,6	2 188,5	4,2	2 334,1	4,0	2 497,6	4,7	2 620,5	4,4
SERVICES MARCHANDS	4 837,8	2,9	5 246,0	4,8	5 358,1	4,8	5 878,8	4,9	6 335,6	5,3	6 775,1	5,1
DROITS ET TAXES	1 339,1	-2,0	1 366,6	-1,4	1 326,4	-4,2	1 430,6	-3,1	1 499,1	-2,5	1 574,9	0,3
LA PIB	14 387,9	3,7	16 164,1	4,2	16 131,4	2,2	17 518,0	4,4	19 165,5	4,7	20 204,0	5,1
SERVICES DES AP	3 018,9	1,5	3 233,6	2,5	3 193,2	1,9	3 374,3	2,0	3 555,3	1,8	3 746,1	2,1
LE PIB	17 406,8	3,3	19 397,7	3,9	19 324,6	2,2	20 892,3	4,0	22 720,8	4,2	23 950,1	4,6
LE PIB HH	14 381,2	2,3	15 327,1	3,7	15 475,4	3,2	16 733,5	3,4	17 928,0	3,8	19 067,9	3,8
LE PIB HA	15 266,5	3,5	17 136,8	3,8	17 022,0	1,9	18 404,2	4,0	20 050,6	4,2	21 105,5	4,9
LE PIB HH HA	12 240,9	2,4	13 066,3	3,5	13 172,9	3,0	14 245,4	3,3	15 257,8	3,7	16 223,4	5,3

EVOLUTION DES TRANSFERTS SOCIAUX DE L'ETAT 2014 – 2018 (PLF)

Rubriques (millions DA)	2014	2015	LF 2016	LF 2017	Crédits Révisés 2017	PLF 2018
Soutien à l'habitat	255 192	403 275	471 294	304 930	304 930	396 107
Soutien aux familles	422 140	479 635	444 480	413 482	405 542	414 373
Allocations familiales	42 478	41 813	42 717	41 585	41 585	36 354
Soutien à l'éducation	103 012	109 484	114 425	116 861	116 721	113 059
Soutien au prix du lait, céréales, huile et sucre	213 693	246 819	224 499	189 929	182 129	183 215
Accès à l'électricité, au gaz et à l'eau	62 957	81 519	62 839	65 107	65 107	81 745
Soutien aux retraites	252 097	251 308	243 513	236 789	236 781	270 912
Soutien à la santé	320 478	325 204	321 343	330 186	330 186	331 710
Soutien aux moudjahidine	180 557	198 219	197 719	197 859	197 859	200 446
Soutien aux démunis, aux handicapés et aux titulaires de faibles revenus	178 659	172 673	163 221	147 525	149 625	146 470
Total Transferts sociaux	1 609 123	1 830 314	1 841 670	1 630 771	1 624 923	1 760 018
PIB (en millions DA)	17 242 545	16 591 875	18 734 500	19 397 700	19 324 570	20 892 000
Transferts sociaux DGB	21,0%	20,9%	23,1%	23,7%	22,8%	20,4%
Transferts sociaux (en % du PIB)	9,3%	11,0%	9,8%	8,4%	8,4%	8,4%